



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Agissant en vertu des délégations
du Conseil communautaire

Compte-rendu de la séance

Mardi 08 février 2022 – 18 H 30

Salle de Réunion 2

La Passerelle

16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

02 99 43 64 87 - accueil@rafcom.bzh
16 rue Louis Pasteur - BP 34 - 35 240 RETIERS
www.rafcom.bzh f t

Le Bureau Communautaire, convoqué par lettre en date du 28 janvier 2022, s'est réuni le mardi 8 février 2022 à 18 heures 30, à La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur – 35240 RETIERS, sous la Présidence de Monsieur Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Anne RENAULT, Conseillère communautaire de BOISTRUDAN.

Etaient présents :

| | |
|-------------------|----------------------|
| AMANLIS | Loïc GODET |
| ARBRISSEL | Thomas BARDY |
| BOISTRUDAN | Anne RENAULT |
| BRIE | Bruno PELLETIER |
| CHELUN | Christian SORIEUX |
| COESMES | Luc GALLARD |
| EANCE | Raymond SOULAS |
| JANZE | Hubert PARIS |
| JANZE | Dominique CORNILLAUD |
| JANZE | François GOISET |
| MARCILLE ROBERT | Laurent DIVAY |
| MARTIGNE FERCHAUD | Patrick HENRY |
| MARTIGNE FERCHAUD | Véronique BREMOND |
| RETIERS | Thierry RESTIF |
| RETIERS | Véronique RUPIN |
| SAINTE COLOMBE | Sylvie THOMERET |
| THOURIE | Daniel BORDIER |
| FORGES-LA-FORET | Yves BOULET |

Etaient excusés :

| | |
|----------------------|----------------|
| ESSE | Joseph GESLIN |
| LE THEIL-DE-BRETAGNE | Benoît CLEMENT |

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DELIBERATIF DU 08 FEVRIER 2022

18H30 - Salle de Réunion 2 - Roche aux Fées Communauté - 16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Désignation du secrétaire de séance

PROJETS DE DELIBERATIONS

| Intervenant | Thématique |
|-------------|---|
| | Numérique |
| M GODET | 1. Convention d'objectifs et de moyens avec la Mission Locale des jeunes du Pays de Vitré pour la période 2021 – 2024 - Avenant n°1 portant sur le partenariat avec La Fabrique |
| | Transition énergétique |
| M RESTIF | 2. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets |

DELIBERATIONS

LES DELIBERATIONS COMPLETES ET LEURS ANNEXES PEUVENT ETRE
CONSULTEES AU SIEGE DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE

16 RUE LOUIS PASTEUR – 35240 RETIERS

NUMERIQUE

DBC22-001

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA MISSION LOCALE DES JEUNES DU PAYS DE VITRE POUR LA PERIODE 2021 – 2024 - AVENANT N°1 PORTANT SUR LE PARTENARIAT AVEC LA FABRIQUE.

Le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens conclue avec la Mission Locale des jeunes du Pays de Vitré durant sa période de validité 2021 – 2024 afin de prendre en compte les termes de ce partenariat avec la Fabrique, à savoir :*
 - Garantir la **présence d'au moins 50% de jeunes issus du territoire** dans les groupes
 - Maintenir l'organisation des événements en ayant la possibilité de passer de 2 à 4 Hackathons par an
 - Insister sur la co-animation et la co-préparation des événements avec les agents de la Mission Locale Maintenir une formation sur l'utilisation des machines à commandes numériques pour les agents de la Mission Locale ;
 - Garantir la fourniture des consommables (matériaux nécessaire à la construction des projets) par la Mission Locale ;
 - Garantir une adhésion pro de la Mission Locale au réseau des FabLabs à hauteur de **500 €**.

- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférant.*

TRANSITION ENERGETIQUE

DBC22-002

RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De déclarer que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2020 n'appelle ni observations ni réserves.*
